

Ecublens/VD, le 7 octobre 2010

Commune d'Ecublens/VD
Municipalité

Vos références

Nos références 10.02.05 - PHP/ac

Bureau du Conseil communal
p.a. Monsieur Jean-Michel Barbey
Président du Conseil communal
Chemin des Clos 93
1024 Ecublens

Séance du Conseil communal du vendredi 15 octobre 2010

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs

A l'issue de la séance du Conseil communal du vendredi 15 octobre prochain, la Municipalité a demandé à M. Philippe Urfer, Président de Pro Senectute Vaud, d'organiser une présentation des "Quartiers solidaires", projet consistant en un diagnostic communautaire en faveur de la qualité de vie des aînés vivant dans la plaine du Croset, ceci en relation avec la construction du Centre socioculturel et des appartements protégés.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

P. Kaelin Ph. Poget

Mon Repos
Ch. de la Colline 5
Case postale 133
1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 33 10
Fax 021 695 33 11

greffe.municipal@
ecublens.ch

www.ecublens.ch

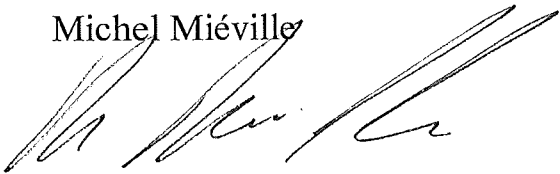
Copie à: - M. Michel Häusermann, Secrétaire du Conseil communal
- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale

Interpellation au Conseil communal d'Ecublens

1. Je demande à tous les Conseillers municipaux s'ils ont connaissance que certains élèves consomment des produits illicites dans la cour d'école ou ses alentours.
2. La Municipalité ou la Direction des écoles sont-elles informées quand une enquête est ouverte à l'encontre d'un de ces élèves?
3. Quelle information, ou marche à suivre sont données aux élèves qui auraient vu des jeunes gens en possession de matière illicites?

Ecublens, le 15 octobre 2010

Michel Miéville





Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 15.10.2010

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) Voeux.....

Sujet : odeurs nuisibles, dans la salle de gym du Cioset

Par le présent vœux je demande à la Municipalité d'engager les ressources nécessaires afin que les odeurs d'éject cessent dans cette salle de gym. Cela devient récurrent et désagréable lors de manifestation dans cette salle.

Je suggère à celle-ci de contrôler si une aération en toiture existe ?

Nom, Prénom :

Cartier Christophe

Signature :

Vœu

Je demande à la municipalité d'Ecublens de procéder à un réexamen de l'utilisation des radars fixes installés dans notre commune et qu'elle renonce à l'installation de radar supplémentaires sur notre territoire sans qu'une réelle nécessité, motivée devant le conseil communal, ne se soit fait sentir.

Pourquoi la municipalité ne demanderait-elle pas à la police d'intensifier les contrôles également pour le cycliste et les piétons qui enfreignent les règles imposées à tous les citoyens de cette commune comme l'a fait la ville de Genève

Il me semble que si l'on suit la voie actuelle celle du contrôle automatisé unilatéralement appliqué aux automobilistes nous verrons apparaître des radars devant chaque passage piétons dans un avenir très proche et j'aimerais qu'une égalité de traitement soit appliquée.

Merci de votre attention

Ecublens, le 15 octobre 2010

